Accusé de réception en préfecture
047-200068948-20261104-DE_132_2026-BF
Date de télétransmission : 06/11/2026
Date de réception préfecture : 06/11/2026

Albret Communauté

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 4 NOVEMBRE 2026

05 - Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1/2026 - BUDGET PRINCIPAL 700
N° Ordre : DE-132-2026
Rapporteur : Nicolas Choisnel, vice-président aux finances
Nomenclature : 7.10.1 Finances locales-divers-approbation des documents budgétaires

L'an deux mille vingt-six, le 04 novembre à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTÉ était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Montgaillard-en-Albret, après convocation régulière du Président du 28 octobre 2026, et sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (49) :
Andiran : M. Lionel LABARTHE
Barbaste : Mmes Valérie TONIN, Aurélia BONA et M. Michel DAUNES
Bruch : M. Alain LORENZELLI
Buzet-sur-Baïse : Mme Anaïs BOSIO et M. Christophe SANS
Calignac : Mme Stéphanie DAVID
Espiens : M. Serge LARROCHE
Feugarolles : Mme Pascale DOUCET-SAVARY et M. Jean-François GARRABOS
Fieux : M. Joël AREVALILLO
Francescas : Mme Joannie CARRERE
Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN
Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Samuel LARIGALDIE
Lasserre : Mme Diane ROUX-DELAGARDE
Lavardac : Mmes Isabelle SALIS, Hélène DEMESTE et MM Ludovic BIASOTTO, Sébastien CRUSSIÈRE
Le Fréchou : M. André APPARITIO
Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET
Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE
Mézin : Mme Anne LAVERNY et M. Jean-Louis CARLESSO
Moncaut : Mme Danièle RUFINO
Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL
Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL
Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT
Montesquieu : M. Patrick FERRI
Nérac : Mmes Edith BUSQUET, Najet EL KHAIRI et MM Serge ARNAUNÉ, Daniel ESSERTEL, Hugues DAVID, Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE, Jean-François TUFFERY, Manuel VICENTE
Pompiey : M. Jean-Pierre SUAREZ
Poudenas : M. François DUPRAT
Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE
Saint-Pé-Saint-Simon : M. Michel SABATHIER
Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Alain BELLO
Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Thierry PLANTÉ
Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON
Thouars-sur-Garonne : M. Christophe BESSIERES, suppléant
Vianne : Mme Laurence BENLLOCH
Xaintrailles : M. Jérôme MOUCHET

Membres absents ayant donné procuration (4) :
Nérac : Mme Mélanie SERRES-SOLANO à Mme Najet EL KHAIRI, Mme Evelyne CASEROTTO à Daniel ESSERTEL, Mme Marie-Ange PRADO à M. Manuel VICENTE, Mme Stéphanie GARBAY à M. Serge ARNAUNÉ

Membres absents excusés (1) :
Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI, suppléé par M. Christophe BESSIERES

Secrétaire de séance : Nicolas Lacombe a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Accusé de réception en préfecture
047-200068948-20261104-DE_132_2026-BF
Date de télétransmission : 06/11/2026
Date de réception préfecture : 06/11/2026

Albret Communauté

Nombre de conseillers	
En exercice : 53	
Présents : 49	Votants : 53
Absents : 5	- Dont « pour » : 53
- Dont suppléés : 1	- Dont « contre » : 0
- Dont représentés : 4	- Dont abstention : 0

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu les statuts d'Albret Communauté ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
Vu la délibération n° DE-020-2026 en date du 11 mars 2026 approuvant le Budget Primitif – Budget Principal 700 ;
Vu la commission des finances, en date du 20 octobre 2026, au cours de laquelle ce sujet a été évoqué.

Considérant la nécessité d'apporter des modifications aux montants des crédits autorisés pour les chapitres concernés, tout en respectant l'équilibre du budget.

Cette décision modificative porte sur les deux points suivants :

1- Section de fonctionnement :

Face à un besoin des services voirie et patrimoine, 3 emplois d'agents non titulaires à temps complet ont été créés par délibération du 24 juin dernier. Le coût chargé d'août à décembre 2026 est estimé à 52 000€.
De plus, il convient d'augmenter l'enveloppe "Indemnités liées à la perte d'emploi" (10% de la rémunération globale perçue) versées obligatoirement aux contractuels recrutés pour une durée inférieure ou égale à un an. 8 500€ étaient prévus au budget 2026, il est proposé d'inscrire pour l'année 15 700€, soit 7 200€ de crédits supplémentaires.

2- Section d'investissement :

Les travaux relatifs aux ponts bow string font l'objet de l'autorisation de programme (AP) n°2021-4 pour un montant global de 3 390K€. Aucun crédit de paiement n'est inscrit au budget 2026. Etant entendu que toute modification de crédits, hormis à l'intérieur de chaque AP, doit être votée dans le cadre une décision budgétaire.
Cette AP prévoyait notamment le remplacement du pont de Pougnane en 2028. Un pont voisin présentant d'importants signes de faiblesse a été fermé en septembre 2026 et le trafic routier a été reporté sur le pont de Pougnane, limité à 5 tonnes. Afin de restaurer au plus vite des conditions de circulation optimales sur ce secteur, il a été convenu d'accélérer le remplacement de ce dernier pour 2027. Pour tenir le délai, il est impératif de lancer dès à présent les phases d'études (topographie, géotechnie et maitrise d'œuvre). Les crédits à inscrire s'élèvent à 39 500€.

La décision modificative se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
chap.	libellé chapitre	article	libellé article	Dépenses
65	Autres charges de gestion courante	65888	Autres charges diverses	- 60 000,00 €
012	Charges de personnel	64131	Rémunérations non titulaires	60 000,00 €
				- €

SECTION D'INVESTISSEMENT				
chap. /AP	libellé	article	opération	Dépenses
21	Immobilisations corporelles	215731	2023-153 matériel technique	- 39 500,00 €
2021-4	Ponts bow string	2031	2023-160 ponts bow string	39 500,00 €
				- €

Accusé de réception en préfecture
047-200068948-20261104-DE_132_2026-BF
Date de télétransmission : 06/11/2026
Date de réception préfecture : 06/11/2026

Albret Communauté

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Considérant l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité

► **D'accepter** la décision modificative n°1/2026 du Budget Principal 700.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Alain Lorenzelli,
Président

Nicolas Lacombe,
Secrétaire de séance

Publication le : - 6 NOV. 2026